

**DP-2024-03 – SPÉCIFICATION TECHNIQUE - GESTION DES ROUTES POUR LES COLLECTIVITÉS NORDIQUES.**

**MODIFICATION N° 001**

La présente modification est proposée en vue de reporter la date de clôture de l'appel d'offres au 19 mars 2024 et prolonger la date pour soumissionner des questions. Toutes les autres conditions demeurent les mêmes.

**Changements à l'appel d'offres**

À la page 1, **supprimer** : Les propositions doivent parvenir au CCN avant **16 h, heure avancée de l'est, le mardi 5 mars, 2024**. Il incombe aux soumissionnaires de déposer leur proposition avant **la date et l'heure de clôture de la période de soumission**. Les propositions reçues après 16 h seront refusées; elles seront retournées à l'expéditrice ou expéditeur non décachetées.

À la page 1, **remplacer** le texte par : Les propositions doivent parvenir au CCN avant **16 h, heure avancée de l'est, le mardi 19 mars, 2024**. Il incombe aux soumissionnaires de déposer leur proposition avant **la date et l'heure de clôture de la période de soumission**. Les propositions reçues après 16 h seront refusées; elles seront retournées à l'expéditrice ou expéditeur non décachetées.